

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À LA QUESTION ÉCRITE DE MONSIEUR VINCENT HENNIN, DÉPUTÉ PCSI, INTITULÉE « TRANSPORTS PUBLICS : HARMONISATION DES TARIFS ET APPLICATIONS LIÉES ? » (N°3016)

Les utilisateurs des transports publics sont toujours plus nombreux en Suisse et dans le Jura. Parallèlement, la numérisation et les avancées technologiques changent la manière dont les gens se déplacent. Cela a conduit la branche des transports publics à instaurer l'abonnement électronique SwissPass, support sur lequel Vagabond est également intégré depuis le 1^{er} juin 2018. Les paysages tarifaire et de distribution sont en pleine mutation. C'est dans ce sens que le Service direct (SD) suisse et ct-suisse, l'assemblée des communautés tarifaires et de trafic suisses, ont lancé l'initiative « Ticket de Transport 2020 ». Ce programme a pour but d'harmoniser et de simplifier encore l'accès aux transports publics. L'objectif est la mise en place d'un système standardisé mettant à profit les avantages des technologies actuelles et futures. Il s'agit d'ajouter de nouvelles offres aux canaux de vente éprouvés (« prépaiement » : paiement avant la course) et de proposer des solutions de distribution « post-paiement ». Ainsi, des applications pour smartphones permettant de saisir ou d'enregistrer une course et de calculer automatiquement le billet correct sont déjà sur le marché en Suisse. Le programme « Ticket de Transport 2020 » bénéficie d'une large assise et mise sur la collaboration de tous.

La communauté tarifaire jurassienne Vagabond a été créée en 2001. Elle propose dans son assortiment des abonnements mensuels et annuels. La question de son développement en communauté tarifaire intégrale s'est posée à diverses reprises. La mise en place d'une communauté intégrale trouve son sens dans des régions où l'offre de transport est dense et où le client dispose d'alternatives d'itinéraires. Cette condition n'est remplie que depuis quelques années dans le Jura.

Aux questions précises, le Gouvernement peut répondre de la manière suivante.

1. Est-ce que des travaux sont en cours afin de réaliser une communauté tarifaire intégrale ?

Un projet de développement de Vagabond en communauté tarifaire intégrale (CTI) a été initié en 2015 et en prévoyait l'introduction en décembre 2018. L'ensemble des paramètres (plan de zones, tarifs, etc.) avaient été fixés et validés par les partenaires de Vagabond. Dans l'intervalle sont apparues sur le marché des applications et des systèmes de tarification et de distribution novateurs tels que FAIRTIQ ou Lezzgo qui permettent, notamment, l'enregistrement automatique des voyages et leur tarification. Les questions se sont alors posées quant à la pertinence de franchir le pas de la communauté tarifaire intégrale pour Vagabond. Il est apparu que le développement en CTI constitue certes une « mise à niveau » par rapport aux autres communautés tarifaires suisses, mais n'entrerait pas forcément dans le cadre des systèmes tarifaires et de distribution futurs. Ainsi, l'introduction de la CTI a été stoppée. A ce stade, il apparaît que le modèle des CTI constitue davantage une solution du passé plutôt que d'avenir. En 2018, le canton du Jura a initié, avec le concours des CFF et de FAIRTIQ, un projet visant à introduire des systèmes tarifaires innovants. Les opportunités de marché, les évaluations techniques et les estimations financières sont en cours et devraient donner leurs résultats à l'automne 2018.

2. Si oui, peut-on nous renseigner sur l'avancée de ces travaux et dans quel délai les jurassien(ne)s peuvent espérer enfin bénéficier d'une communauté tarifaire intégrale ?

Voir réponse à la question 1.

3. Le cas échéant, ce projet a-t-il été évalué et peut-on espérer que les travaux débutent prochainement ?

Voir réponse à la question 1.

4. S'il est admis qu'une communauté tarifaire intégrale est de nature à booster la fréquentation et au vu du retard dans ce domaine, cela ne joue-t-il pas de manière indirecte en défaveur des autorités cantonales dans les démarches menées et qui visent à obtenir le rétablissement d'une ligne directe Genève-Bienne-Delémont-Bâle, ainsi que pour l'acceptation future du projet de 3^{ème} rail devant aboutir à une ligne directe entre La Chaux-de-Fonds et Delémont ?

Il n'apparaît pas au Gouvernement que le canton du Jura et Vagabond aient un retard quelconque dans le domaine de la tarification des transports publics. Comme il l'a été indiqué ci-devant, une communauté tarifaire intégrale trouve principalement son sens dans des régions où l'offre de transport est dense, où existent plusieurs alternatives de parcours, par différents modes de transports et divers opérateurs. Or, mis à part dans

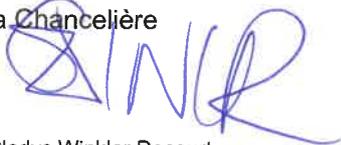
l'agglomération de Delémont et, dans une moindre mesure, à Porrentruy et sa couronne, tel n'est pas le cas partout dans le Jura. Dans ce sens, une communauté tarifaire intégrale n'apparaît pas obligatoire. Au contraire, dans ce domaine, Vagabond entend plutôt faire figure de pionnier avec l'ambition d'introduire des systèmes tarifaires et de distribution innovants.

Enfin, il est à relever qu'il n'existe pas de lien direct entre un système tarifaire et les dossiers relatifs à la liaison directe Genève-Bienne-Delémont-Bâle, pas plus qu'avec le projet du 3^e rail visant à relier directement La Chaux-de-Fonds à Delémont.

Delémont, le 12 juin 2018

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
la Chancelière



Gladys Winkler Docourt